



RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS

(Décret n°2000-404 du 11 mai 2000)

ANNEE 2021

SOMMAIRE

En application du Décret n°2000-404 du 11 mai 2000, article 5, « le rapport portera sur l'ensemble des informations correspondant aux indicateurs techniques et financiers définis en annexe »

SOMMAIRE

1	Le territoire concerné et la description du service	4
2	La collecte des déchets.....	6
2.1	Collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	6
2.2	Collecte des recyclables	6
2.3	Collecte du verre	Erreur ! Signet non défini.
3	Le traitement des déchets.....	7
3.1	Ordures ménagères résiduelles.....	7
3.2	Déchets recyclables	8
4	Les déchetteries	9
4.1	Déchetterie de Veyziat-Oyonnax	9
4.2	Déchèterie d'Izernore.....	9
4.3	Déchèteries mobiles.....	10
4.4	Recycleries.....	Erreur ! Signet non défini.
5	Les Indicateurs techniques.....	11
5.1	Indicateurs techniques généraux	11
5.2	Indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets.....	12
5.3	Indicateurs techniques relatifs aux déchetteries	13
6	Les indicateurs financiers	14
7	Synoptique.....	14
8	Les rapports d'activité du prestataire de collecte.....	14
9	Les rapports d'activité des syndicats de traitement	14

Glossaire des sigles

OMR : Ordures ménagères résiduelles

CS : Collecte Sélective

BAV : Borne d'Apport Volontaire = bornes utilisées pour le tri des déchets recyclables sur HBA

HBA : Haut Bugey Agglomération

SIDEFAGE : Syndicat Intercommunal des DEchets du FAucigny et du GEnevois. Syndicat mixte de gestion des déchets du Faucigny-Genevois - Pays Bellegardien - Pays de Gex - Haut Bugey

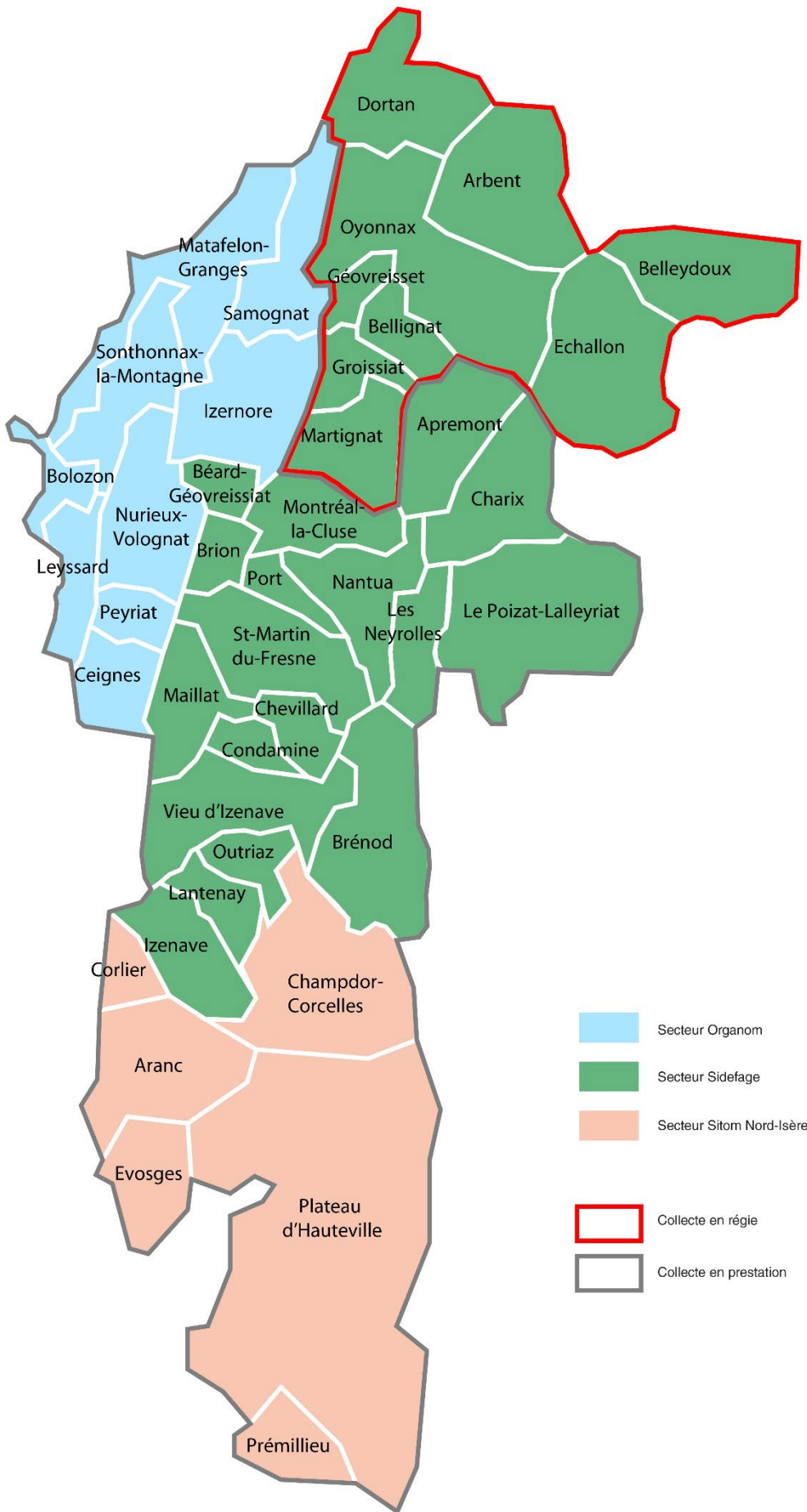
ORGANOM : Syndicat intercommunal de traitement et valorisation des déchets ménagers (basé à Viriat – 01)

SITOM Nord-Isère : Syndicat intercommunal de traitement et valorisation des déchets ménagers (basé à Bourgoin-Jallieu – 38)

1 LE TERRITOIRE CONCERNE ET LA DESCRIPTION DU SERVICE

Haut Bugey Agglomération (HBA) est un EPCI créé le 1^{er} janvier 2014 par arrêté préfectoral du 21 mai 2013, qui intègre dans son périmètre 42 communes et plus de 64 000 habitants.

Concernant le traitement des déchets, HBA adhère à trois syndicats de traitement, selon la partie du territoire : ORGANOM (Syndicat Intercommunal de Traitement et Valorisation des déchets ménagers) pour le secteur des Monts Berthiand, le SITOM Nord-Isère pour le secteur du Plateau d'Hauteville et le SIDEFAGE (Syndicat Mixte de Gestion des Déchets du Faucigny-Genevois) sur le reste du territoire. Cette réalité entraîne des différences au niveau des consignes de tri sélectif et d'organisation pour les transports des déchets ménagers et des sites de traitement (définis par ces Syndicats).



- Secteur Organom
- Secteur Sidefage
- Secteur Sitom Nord-Isère
- Collecte en régie
- Collecte en prestation

Ce rapport présente les activités suivantes :

- collecte des déchets ménagers (résiduels et recyclables)
- traitement des déchets ménagers (résiduels et recyclables)
- déchetteries publiques (Veyziat, Izernore, Plateau d'Hauteville et mobiles) : traitement et valorisation des déchets des usagers, activité des recycleries sur les trois sites.

2 LA COLLECTE DES DECHETS

La collecte est différente selon les 3 flux : OMr (ordures ménagères résiduelles), collectes sélectives (recyclables) et verre.

2.1 Collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr)

La collecte est effectuée en porte à porte, sauf dans les voies de circulation ne permettant pas le passage ou le demi-tour en sécurité du camion de collecte.

Le mode de présentation des déchets, historiquement varié, était estimé jusqu'en 2017 à hauteur de 50% en bacs normés (parc très hétérogène), 40% en sacs et 10% en bacs non-normés. Afin de respecter les préconisations de la R437, Haut Bugey Agglomération a décidé en 2018 de conteneuriser l'ensemble de son territoire.

Au cours des trois dernières années, plus de 15 000 bacs normés ont été distribués sur 42 communes, pour un montant global d'investissement de 1 200 000 €.



La collecte des bacs OM est réalisée pour 50% de la population en régie (communes d'Arbent, Belleydoux, Bellignat, Dortan, Echallon, Géovreisset, Groissiat, Martignat et Oyonnax), le reste des communes étant collecté par un prestataire privé, dans le cadre d'un marché de prestation de services (en % de population totale).

Depuis le 1^{er} mai 2018, le prestataire de service est la société SME Environnement, basée à Chazey-Bons (01).

2.2 Collecte des déchets recyclables

La collecte est effectuée en bornes d'apport volontaire (BAV) et en sacs jaunes sur le secteur du Plateau d'Hauteville.

Les usagers doivent apporter leurs déchets jusqu'aux bornes puis les trier selon plusieurs flux : emballages, papiers, cartonnets et verre. La collecte est assurée différemment en fonction du syndicat de traitement :

- Sur le secteur des Monts Berthiand, la collecte, le tri et la valorisation ont été assurés jusqu'en juin 2021 par un prestataire privé dans le cadre d'un marché de prestation de services. Le titulaire du marché était la société MINERIS, suite au rachat de l'activité « collecte sélective en camion-grue » de l'entreprise C.Serrand. Au 1^{er} juillet 2021, HBA a décidé de reprendre en régie la collecte des 64 BAV pour des raisons de maîtrise des coûts et d'efficacité du service.
- Sur le territoire du SIDEFAGE, la collecte, le tri et la valorisation des déchets sont assurés par le syndicat. Le SIDEFAGE a en charge les 353 points d'apports volontaires et gère la collecte, le tri et la valorisation des déchets recyclables. Dans le cadre d'un marché porté par le SIDEFAGE, ces déchets recyclables sont collectés par la société MINERIS, suite au rachat de l'activité « collecte sélective en camion-grue » de l'entreprise C.Serrand.
- Sur le secteur du Plateau d'Hauteville, la collecte des déchets recyclables (hors-verre) se fait en porte à porte dans des sacs jaunes. Le titulaire du marché de collecte est la société SME Environnement.

La collecte du verre ménager est également assurée en BAV.

- Sur le secteur des Monts Berthiand, la société MINERIS collecte les 32 conteneurs de verre du territoire, suite au rachat de l'activité « collecte sélective en camion-grue » de l'entreprise Solover.
- Sur le territoire du SIDEFAGE, la société MINERIS collecte pour le compte du SIDEFAGE les 175 conteneurs à verre disposés sur le territoire de HBA, suite au rachat de l'activité « collecte sélective en camion-grue » de l'entreprise C.Serrand.
- Sur le secteur du Plateau d'Hauteville, la société MINERIS collecte les 24 conteneurs de verre du territoire, suite au rachat de l'activité « collecte sélective en camion-grue » de l'entreprise SME Environnement.

3 LE TRAITEMENT DES DECHETS

3.1 Ordures ménagères résiduelles

Le traitement des OMr concerne l'ensemble de HBA (63 099 habitants en population municipale). Le territoire est partagé en trois secteurs :

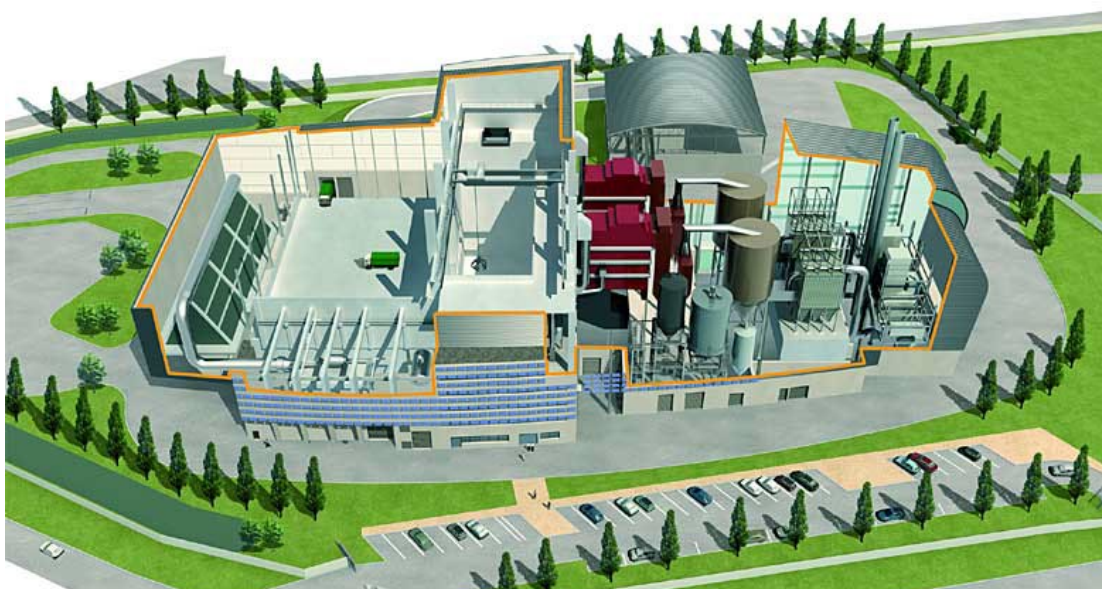
- Les OMr de l'Est du territoire (51 444 habitants) sont traités par le SIDEFAGE. Les OMr sont valorisées par incinération sur l'usine de Valserhône (01). Le tonnage HBA incinéré est de **14047 tonnes**. A noter que l'usine de valorisation thermique de Valserhône a connu d'importants travaux de modernisation en 2021.



- Les déchets du secteur Monts Berthiand (soit 5 523 habitants) sont traités par ORGANOM. Les OMr sont traitées par l'usine de méthanisation OVADE de La Tienne, à Viriat (01). Le tonnage HBA traité est de **952 tonnes**.



- Les déchets du secteur Plateau d'Hauteville (6 132 habitants) sont traités par le SITOM NI. Les OMr sont valorisées par incinération sur l'usine de Bourgoin-Jallieu (38). Le tonnage HBA incinéré est de **1 442 tonnes**.



3.2 Déchets recyclables

Secteur SIDEFAGE

- Les recyclables sont triés sur le centre de tri de l'entreprise SERRAND à Dortan (01). Le tonnage est de **1 367 tonnes**.

- Le verre est recyclé à Reims (51) dans l'usine Glasspack. Le tonnage est de **1 314 tonnes**.

Secteur Monts de Berthiand

- Les recyclables sont triés sur le centre de tri de l'entreprise SERRAND à Dortan (01) jusqu'en mai 2021. Au 1^{er} juin 2021, les déchets sont triés en extension de consignes de tri au centre de tri du SYDOM à Lons-le-Saunier. Le tonnage est de **196 tonnes**.
- Le verre est valorisé sur la plateforme St Gobain de Champforgeuil (71). Le tonnage est de **274 tonnes**.

Secteur Plateau d'Hauteville

- Les recyclables sont triés sur le centre de tri de l'entreprise VALESPACE à Chambéry (73) jusqu'en mai 2021. Au 1^{er} juin 2021, les déchets sont triés en extension de consignes de tri au centre de tri du SYDOM à Lons-le-Saunier. Le tonnage est de **301 tonnes**.
- Le verre est recyclé à Lavilledieu (01) dans l'usine OI Manufacturing. Le tonnage est de **251 tonnes**.

4 LES DECHETTERIES

HBA dispose de 3 déchetteries, ouvertes aux usagers de l'ensemble de son territoire :

- Site de Veyziat-Oyonnax, qui ne reçoit que les particuliers (professionnels interdits)
- Site d'Izernore, qui reçoit les particuliers et les professionnels (service payant pour ces derniers),
- Site de Plateau d'Hauteville, qui reçoit les particuliers et les professionnels (service payant pour ces derniers).

En parallèle, HBA a mis en place un service de déchetteries « mobiles », qui desservent périodiquement certaines communes du territoire éloignées des déchetteries fixes.

4.1 Déchetterie de Veyziat-Oyonnax

Ce site est géré en régie pour partie (accueil et réception) et pour partie par un prestataire privé dans le cadre d'un marché public pour l'évacuation des bennes.

- **75 046 usagers** (+24,2% par rapport à 2020) ont fréquenté cette déchetterie en 2021, et ont apporté **5 822 tonnes de déchets** (+13,3%). Après une forte baisse liée à la crise du Covid en 2020, la fréquentation et les tonnages sont repartis à la hausse, à des niveaux supérieurs à l'avant-Covid.
- Avec plus de 75 000 usagers sur l'année, la déchetterie atteint son maximum de fréquentation historique depuis son ouverture il y a 30 ans.
- Le taux de valorisation (déchets transformés ou valorisés) est de **94,57%**, en légère baisse par rapport à l'année 2020 (-0,24%).

4.2 Déchèterie d'Izernore

Depuis le 1^{er} décembre 2016, le site est géré en régie pour partie (accueil et réception) et pour partie par un prestataire privé dans le cadre d'un marché public pour l'évacuation des bennes.

- **37 502 usagers** (+24,7%) ont fréquenté cette déchetterie, et ont apporté **4 426 tonnes** de déchets (+22,9%). Comme pour la déchetterie de Veyziat, la fréquentation de la déchetterie est en forte hausse, à des niveaux supérieurs à l'avant-Covid.
- La collecte annuelle d'amiante, réalisée en octobre 2021, a permis de collecter 31 tonnes de déchets. Les déchets ont été éliminés sur le site agréé de La Tienne.
- Le taux de valorisation des déchets est de **91,83%**, en très légère baisse par rapport à l'année 2019 (-0,06%).

4.3 Déchetterie de Plateau d'Hauteville

Le site est géré intégralement en prestation de service (accueil, réception et enlèvement des bennes). L'entreprise SME Environnement est titulaire du marché d'exploitation de la déchetterie depuis le 01/06/2017.

- **25 578 usagers** (+9,9%) ont fréquenté cette déchetterie, et ont apporté **2 674 tonnes** de déchets (+20,5%). Comme pour les déchetteries de Veyziat et d'Izernore, la fréquentation de la déchetterie est en forte hausse de même que les tonnages déposés, même si la hausse de fréquentation est légèrement moins marquée que sur les deux autres déchetteries.
- Le taux de valorisation des déchets est de **88,85%**, en hausse par rapport à l'année 2020 (+0,27%).

4.4 Déchèteries mobiles

Un service de déchetterie mobile est également mis en place sur huit communes du territoire de HBA :

- Vieu-d'Izenave (10 prestations/an),
- Belleydoux (1 prestation/an),
- Bolozon (1 prestation/an),
- Maillat (1 prestation/an),
- Echallon (1 prestation/an),
- Le Poizat-Lalleyriat (2 prestations/an),
- Les Neyrolles (1 prestation/an).

Ce service est assuré par un prestataire privé.

- **2 448 usagers** (-15,6% par rapport à 2020) ont utilisé ce service, apportant un total de **209 tonnes** de déchets (-16,7%).
- La baisse marquée de fréquentation globale des déchetteries mobiles s'explique par l'arrêt de la prestation mensuelle sur la commune de Brénod, les habitants de cette commune étant désormais invités à se rendre sur la déchetterie de Plateau d'Hauteville.

4.5 Ressourcerie

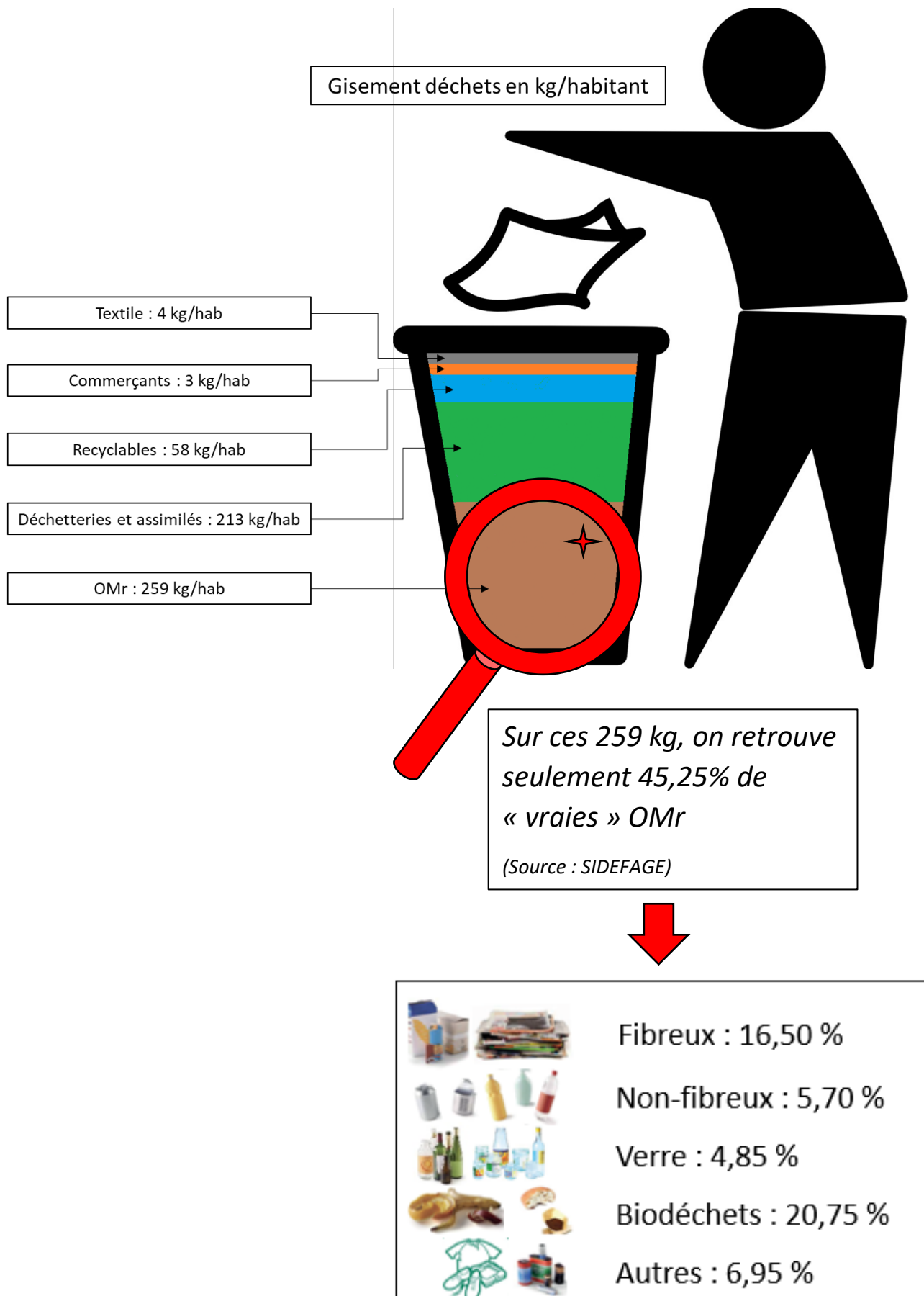
En partenariat avec l'entreprise d'insertion SOLID'AIRE, deux accueils de recyclerie sont en place (sur les déchetteries de Veyziat et Izernore). Les objets susceptibles d'être réutilisés sont collectés par le personnel de cette entreprise, puis acheminés dans ses ateliers pour être réparés et vendus via leurs magasins. Ce service fonctionne pendant toute la durée d'ouverture de la déchetterie de Veyziat et les lundis, vendredis et samedis à Izernore.

HBA a versé en 2021 une subvention de 47 250 € à l'entreprise d'insertion SOLID'AIRE.

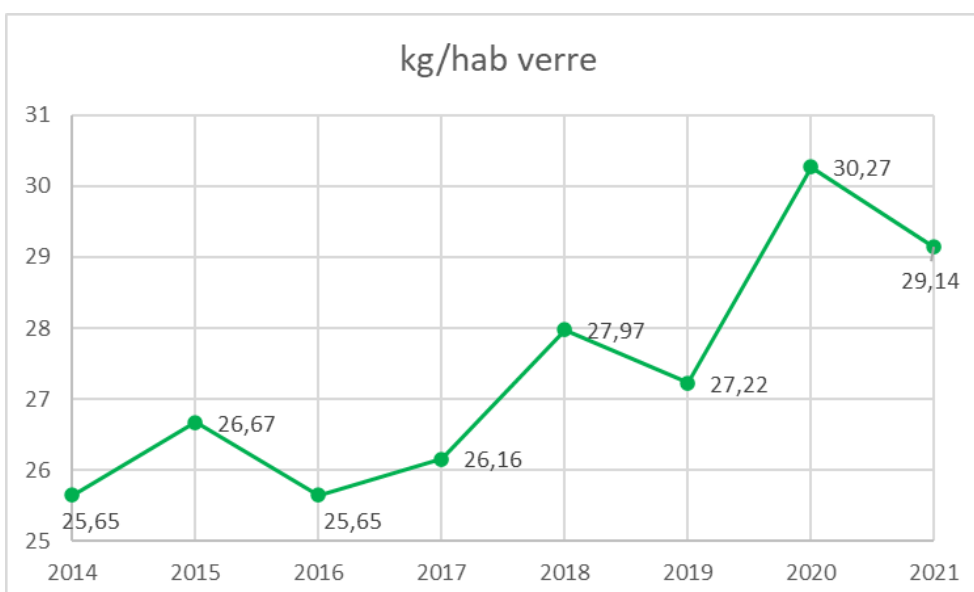
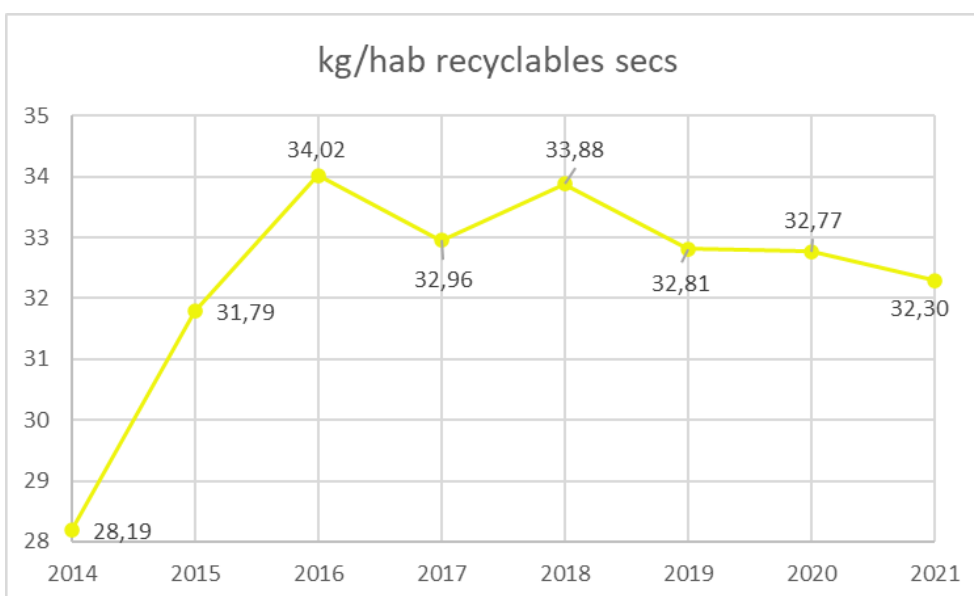
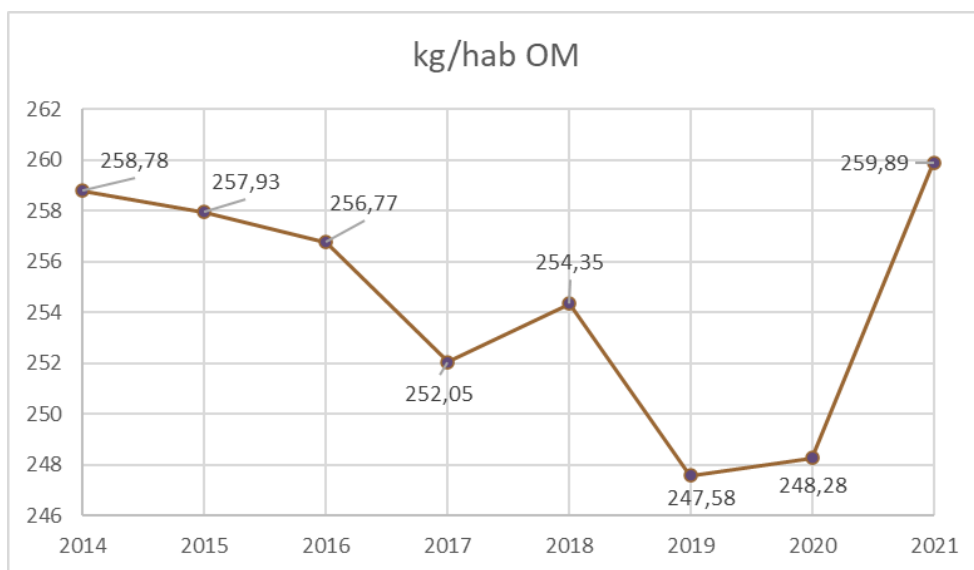
En 2021, 362 tonnes ont été détournées et réemployées (livres, jouets, vêtements, meubles, vaisselle,...)

5 LES INDICATEURS TECHNIQUES

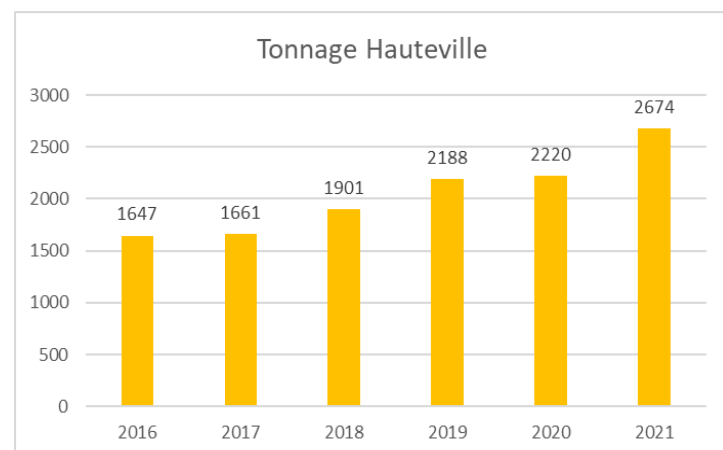
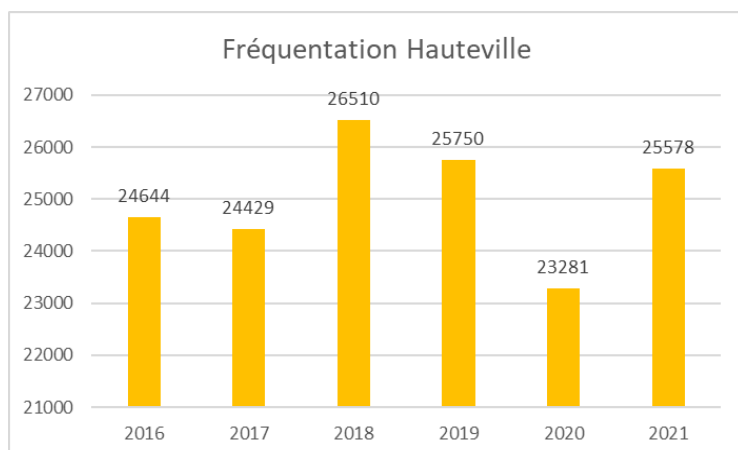
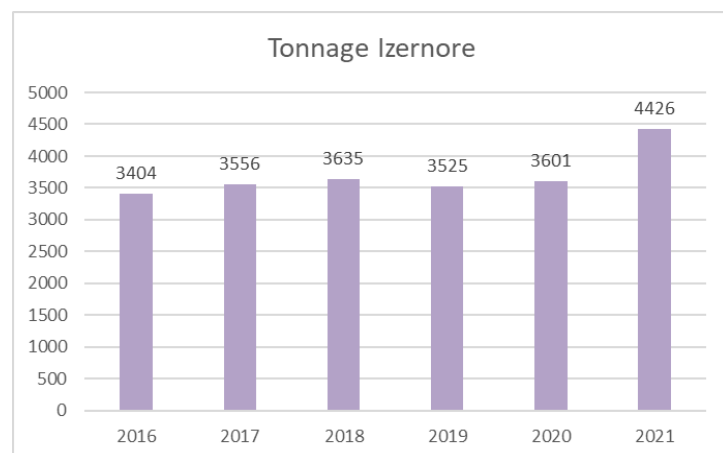
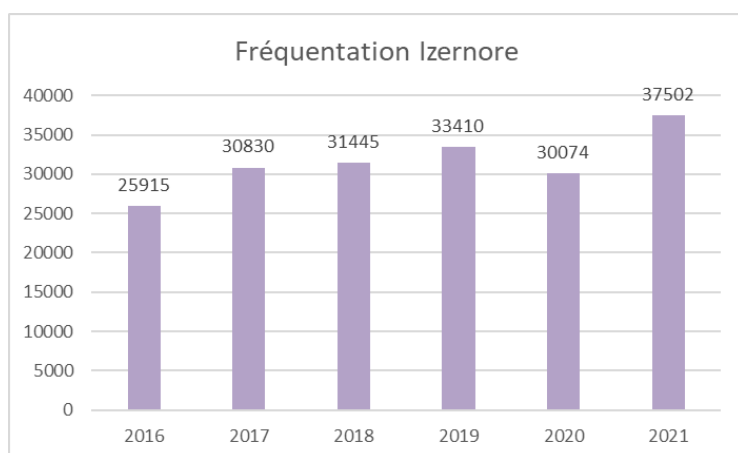
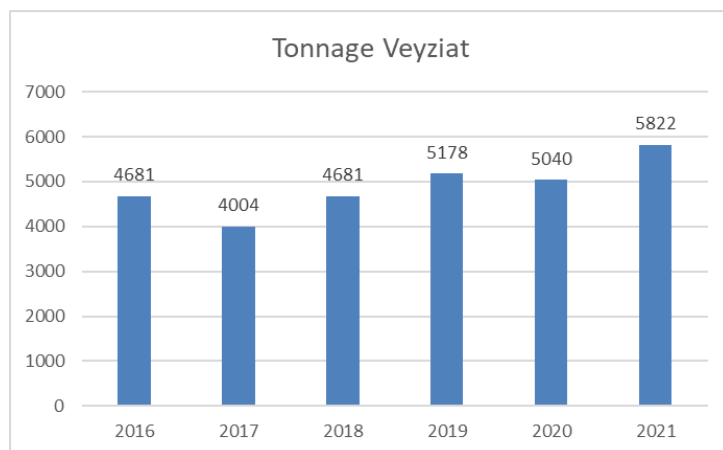
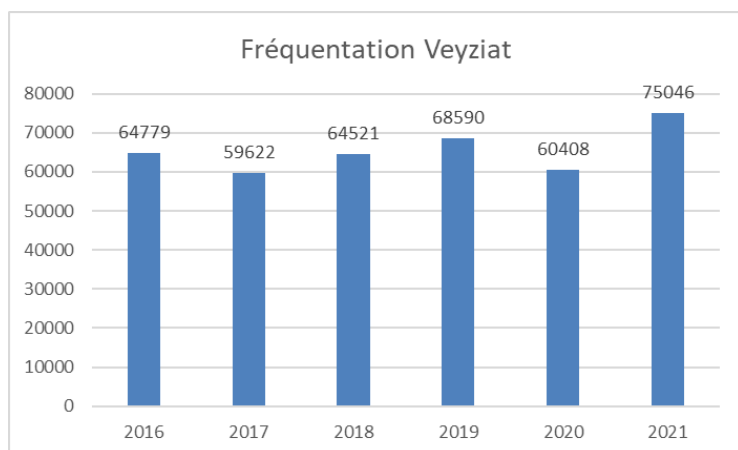
5.1 Indicateurs techniques généraux



5.2 Indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets



5.3 Indicateurs techniques relatifs aux déchetteries



6 LES INDICATEURS FINANCIERS

	€ arrondis	€/habitant
Charges 2021 TTC	7 227 000 €	109,3 €
Recettes 2021	6 984 000 €	105,6 €
Contributions	6 552 000 €	99,1 €
Dont TEOM	6 356 000 €	96,1 €
Dont Redevance Spéciale	196 000 €	3,0 €
Produits 2021	432 000 €	6,5 €
Ecart coût et financement 2021	-243 000 €	-3,7 €

7 SYNOPTIQUE

8 LES RAPPORTS D'ACTIVITE DES PRESTATAIRE DE COLLECTE

- Rapport d'activité 2021 de SME Environnement
- Rapport d'activité 2021 de C.Serrand

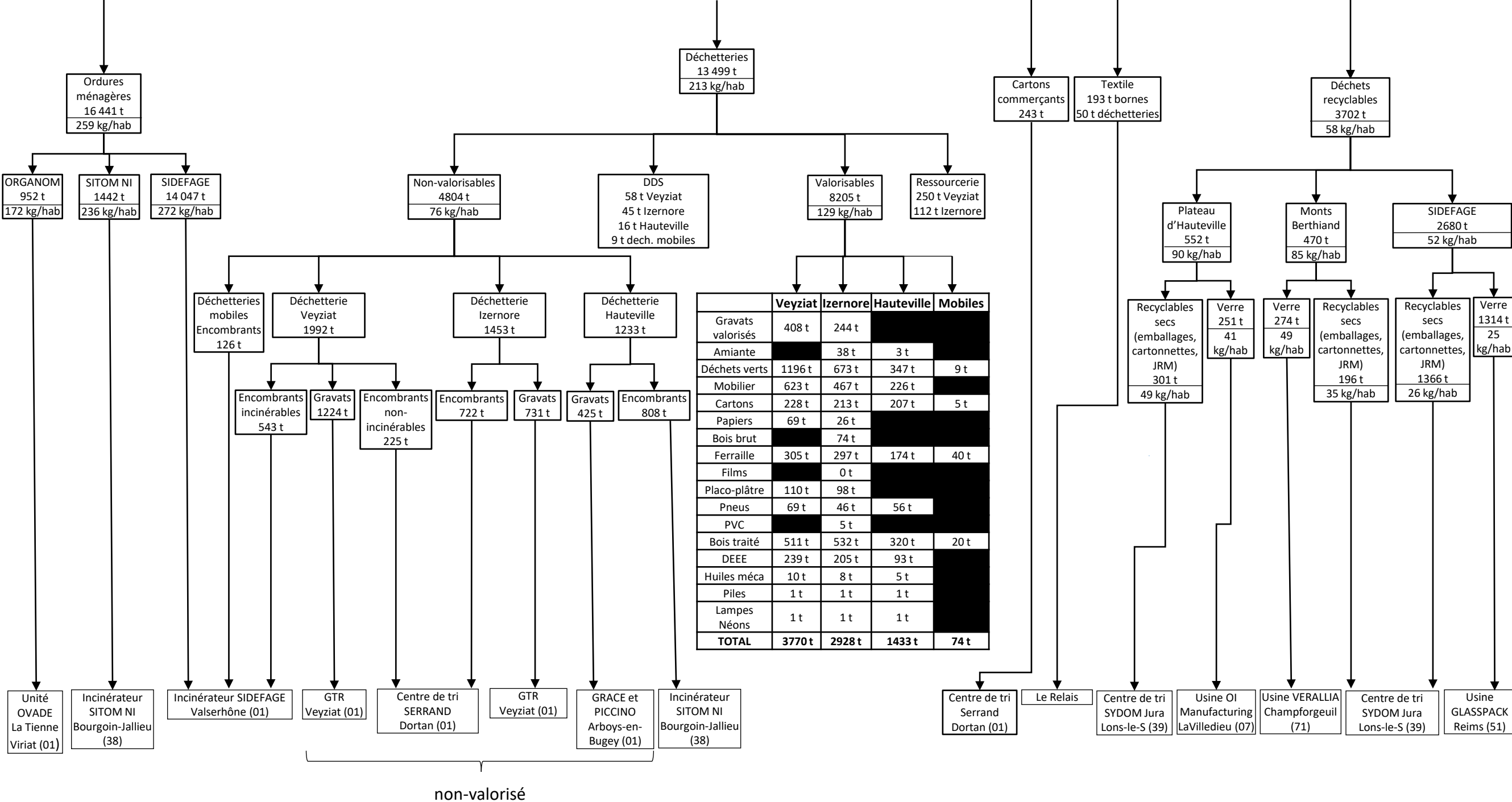
9 LES RAPPORTS D'ACTIVITE DES SYNDICATS DE TRAITEMENT

- Rapport d'activité 2021 du SIFPAGE
- Rapport d'activité 2021 d'ORGANOM
- Rapport d'activité 2021 du SITOM Nord-Isère

Gisement 2021 : 34 128 tonnes, soit 539 kg/hab/an

Déchets collectés non-sélectives : 16 441 tonnes

Déchets issus des collectes sélectives : 17 687 tonnes



TOTAL non-valorisé : 3 327 tonnes, soit 9,7%, soit 53 kg/hab/an

TOTAL valorisé : 30 801 tonnes, soit 90,3%, soit 486 kg/hab/an